

Assemblée générale ordinaire
Lundi 13 février 2017
Château de Loèche-Ville

Procès-verbal

Ordre du jour :

1. Liste des présences
2. Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire
3. Election des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 février 2016
5. Rapport annuel du président et du comité
6. Présentation des nouveaux membres
7. Révision des statuts
8. Comptes annuels 2016 et budget 2017
- présentation et vote
9. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge
10. Présentation Physiotherapeutenvereins Oberwallis
11. Proposition du comité :
- adhésion de la conférence des présidents romands à l'USPL
12. Propositions individuelles
13. Divers
14. Clôture de l'Assemblée générale ordinaire

1. Liste des présences

Comité cantonal

Présents :	Sébastien Gattlen	co-président
	Philippe Germanier	co-président
	Pascal Bridy	membre
	Denise Foinant-Rytz	membre
	Nicole Valterio	membre
	Romy Hintz	secrétaire

Membres

Présents : 31 membres

Selon la liste déposée au secrétariat.

2. Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire

Le co-président de physiovalais-wallis, Philippe Germanier, ouvre l'Assemblée générale ordinaire et souhaite aux membres présents une cordiale bienvenue. Comme annoncé l'an dernier, il cède sa place à Sébastien Gattlen, co-président, pour tout ce qui relève du côté administratif de la fonction, avec le soutien du secrétariat en la personne de Romy Hintz.

Il laisse donc la parole à S. Gattlen, co-président.

3. Election des scrutateurs

A toutes fins utiles, Pierre Giroud et Guillaume Veronese sont désignés comme scrutateurs.

4. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 février 2016

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 février 2016 est accepté à l'unanimité des présents et des remerciements sont adressés à son auteur.

5. Rapport annuel du président et du comité

Rapport du président

Les membres ont pu prendre connaissance du rapport annuel du président qui leur a été transmis en fin d'année 2016.

Rapport des déléguées à physioswiss

S. Gattlen passe la parole à D. Foinant-Rytz, déléguée à physioswiss.

Elle informe de la réélection du comité et du président de l'organe suisse de déontologie pour la période 2016-2019. Concernant les deux motions de physiovalais-

wallis, celle demandant l'adhésion de physioswiss à l'USPL a été rejetée à une grande majorité et la 2^e traitant de la participation de physioswiss aux frais de campagnes politiques avait été retirée.

La prochaine assemblée des délégués physioswiss se tiendra le samedi 6 mai 2017.

Rapport de la formation

P. Bridy relève que tous les cours prévus en 2016 ont pu avoir lieu. Par contre, il déplore que deux cours planifiés en début 2017 ont déjà dû être annulés. Il encourage les présents à consulter le programme de cours et à s'y intéresser.

S. Gattlen précise encore que le nouveau site Internet de physioswiss est en ligne et que les travaux sur celui de physiovalais-wallis sont encore en cours.

6. Présentation des nouveaux membres

Au 31 décembre 2016, physiovalais-wallis comptait 397 membres répartis comme suit :

- 181 membres actifs indépendants
- 112 membres actifs employés
- 82 membres juniors
- 14 personnes morales
- 8 membres passifs

P. Germanier précise que durant l'année 2016, 82 nouveaux membres ont rejoint l'Association, dont 18 actifs et 49 membres juniors. Il nomme ces nouveaux adhérents et les invite à se lever.

82 adhésions dont 18 membres actifs

- | | |
|------------------------------------|----------------------------|
| ✓ Vincent Amiguet | ✓ Lore Loretan |
| ✓ Philipp Aufdenblatten | ✓ Marinette Lorétan-Revaz |
| ✓ Stefanie Aufdenblatten | ✓ Karin Lörvall |
| ✓ Adriana Isabel Da Silva Lourenco | ✓ Celia Moerch |
| ✓ Grégoire Fanti | ✓ Fabienne Montani |
| ✓ Aline Florey Theytaz | ✓ Mathilda Moret |
| ✓ Stefanie Griessmann | ✓ Barbara Roland-Raval |
| ✓ Cornelia Hirschburger | ✓ Monique Seingre-Sarrasin |
| ✓ Stéphanie Holmes | ✓ Laurent Versieux |

82 adhésions dont 1 membre passif

- ✓ Aurélie Michelet

82 adhésions dont 49 membres juniors

- ✓ Loic Bel
- ✓ Samuel Briand
- ✓ Sophie Carrard
- ✓ Patrick Chenaux
- ✓ Chantal Crettex
- ✓ Joël Curty
- ✓ Marine Délèze
- ✓ Vincent Ducrest
- ✓ Anne-Sarah Dysli
- ✓ Benoit Falquet
- ✓ Yvan Fatton
- ✓ Camille Favre
- ✓ Alessandra Furrer
- ✓ Aurélia Gagnaux
- ✓ Nina Gehri
- ✓ Jennifer Geiser
- ✓ Cyril Gobet
- ✓ Céline Horvath
- ✓ Lauriane Hübscher
- ✓ Valériane Hug
- ✓ Marie-France Jaunin
- ✓ Nina Amélie Kummer
- ✓ Frédérique Lang
- ✓ Sara Leopizzi
- ✓ Valentin Lupi
- ✓ Lauren Maître
- ✓ Ylana Meyer
- ✓ Claudia Mooser
- ✓ Bérangère Morend
- ✓ Samantha Oggier
- ✓ Joël Oppliger
- ✓ Léa Ory
- ✓ Lucile Poux
- ✓ Mathieu Pulver
- ✓ Lauriane Rime
- ✓ Mathilde Robert
- ✓ Elodie Roh
- ✓ Noémie-Laure Rondez
- ✓ Cindy Rossetti
- ✓ Emilie Sciboz
- ✓ Gioia Simon
- ✓ Melanie Theler
- ✓ Jonathan Vogel
- ✓ Mathilde Waeber
- ✓ Doris Wäfler
- ✓ Sabine Want
- ✓ Charlotte Zanoni
- ✓ Natalie Zatta
- ✓ Carole Zeiter

82 adhésions dont 14 personnes morales

- ✓ Alp' Sports Thérapies SA
- ✓ Biosport Sàrl
- ✓ Kineform Sàrl
- ✓ La Castalie, Centre de physiothérapie
- ✓ Physio Obergoms GmbH
- ✓ PHYSIObalance Salgesch GmbH
- ✓ Physio-Fit Blaser GmbH
- ✓ Physioforme Sàrl
- ✓ Physiothérapie « Le Square » Sàrl
- ✓ Physiothérapie Erpen GmbH
- ✓ Physiothérapie Heinzmann Kimmig GmbH
- ✓ Physiothérapie und Gesundheitszentrum Zeiter GmbH
- ✓ Physiothérapie Volksheilbad
- ✓ Seiler Physiothérapie GmbH

Il souhaite la bienvenue au sein de l'association à tous ces nouveaux membres. Leur adhésion est avalisée en bloc par acclamation.

13 départs dont 7 transferts

✓ Nadine von Aarburg	Genève
✓ Justine Chassot	Fribourg
✓ Laetitia Gremaud	Fribourg
✓ Jane Guerdat	Berne
✓ Céline Michel	Fribourg
✓ Amélie Pernet	Vaud
✓ Didier Perrottet	Fribourg

13 départs dont 6 démissions

✓ Dominique Blanjean	✓ Aurélia Hanskens
✓ Tania Fournier	✓ Elisabeth Kupferschmied
✓ Saskia Grossenbacher	✓ Célia Paquier

7. Révision des statuts

La proposition de modification des statuts a été jointe à la convocation à l'assemblée. Les membres ont donc déjà pu en prendre connaissance.

S. Gattlen passe en revue chaque article en les ouvrant à la discussion.

C'est sans modification et à l'unanimité des membres présents que la nouvelle mouture des statuts de physiovalais-wallis est acceptée.

8. Comptes annuels 2016 et budget 2017

Comptes 2016

- Présentation et vote

S. Gattlen présente les comptes 2016 en commentant les chiffres projetés à l'écran. L'exercice boucle avec un solde positif de Fr. 20'044.80. Au 31 décembre 2016 le total des actifs s'élève à Fr. 96'210.70 dont Fr. 92'765.70 en liquidités sur le compte de la BCVs.

9. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge

Reynald Grange a procédé à la vérification des comptes 2016 de physiovalais-wallis en date du 1^{er} février 2017, Etienne Dayer s'étant excusé. En l'absence des

vérificateurs des comptes, S. Gattlen donne lecture du rapport de révision établi par R. Grange.

C'est à l'unanimité que les comptes 2016 sont approuvés et que décharge est donnée à l'organe responsable.

8. Comptes annuels 2016 et budget 2017 (suite)

Budget 2017

- Présentation et vote

S. Gattlen présente et commente le budget, projeté à l'écran, proposé par le comité pour 2017, qui boucle avec un résultat positif de Fr. 4'486.—.

L'assemblée adopte le budget 2017 tel que proposé à l'unanimité.

10. Présentation Physiotherapeutenvereins Oberwallis

La parole est donnée à Kurt Zeiter pour la présentation du « club des physiothérapeutes du Haut-Valais ».

En bref, ce club régional a pour principaux objectifs de créer une véritable collaboration entre l'hôpital et les physiothérapeutes indépendants et resserrer les liens entre les professionnels de la région. A noter que la création de ce groupement découle d'une demande de l'hôpital souhaitant se rapprocher des physiothérapeutes.

La démarche est saluée par l'assemblée et elle pourrait inspirer d'autres régions du canton.

11. Proposition du comité

- Vote sur l'adhésion de la conférence des présidents romands à l'USPL

P. Germanier présente cette proposition. Il rappelle que l'adhésion de physioswiss à l'USPL a été rejetée par l'assemblée des délégués de l'an dernier. La proposition est de voter l'adhésion de la conférence des présidents romands à l'USPL en tant que membre observateur, sans droit de vote.

La cotisation annuelle pour cette adhésion se monte à Fr. 2500.— qui serait répartie entre les 5 cantons romands, soit environ Fr. 450.—/an pour physiovalais-wallis.

S. Gattlen relève la possibilité de bénéficier d'échanges directs avec la Fédération suisse des ostéopathes ou celle des chiropraticiens qui sont membres de l'USPL. Cette adhésion facilitera également l'accès aux personnes influentes aux Chambres fédérales, notamment par Pirmin Bischof, président de l'USPL et Conseiller aux Etats.

L'assemblée accepte cette proposition d'adhésion à l'unanimité.

12. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au président.

13. Divers

- Facturation des séances manquées et patients mauvais payeurs

Daria Moulin aborde la problématique de la facturation des rendez-vous manqués et l'encaissement parfois difficile auprès des patients sous le système du tiers garant.

Après discussion, il semble délicat de facturer à un patient une séance manquée. Pour les difficultés d'encaissement, il lui est conseillé de privilégier le système du tiers payant, autant que possible.

- Cours de gestion pour physiothérapeutes

Il est relevé que physioswiss organise des cours sur cette thématique.

- Protection de l'activité de physiothérapeute

Pierre Giroud soulève le problème de délimitation de domaine qui apparaît notamment avec l'ergothérapie. Une partie de l'activité du physiothérapeute commence à être transférée vers d'autres domaines.

Une solution pourrait être une meilleure information auprès des médecins. Entretenir un contact plus étroit avec les médecins pour mieux leur expliquer les différents domaines d'activité de la physiothérapie afin qu'ils dirigent leurs patients vers la bonne spécialité.

P. Germanier informe que le groupe interdisciplinaire de Sion est en train d'élaborer une liste des physiothérapeutes de la région précisant les spécialisations de chacun. Le but étant de la transmettre aux médecins.

14. Clôture de l'Assemblée générale ordinaire

La parole n'étant plus demandée, S. Gattlen clôt l'Assemblée générale 2017 de physiovalais-wallis et cède la parole à Anne-Gabrielle Mittaz Hager pour la présentation de l'étude clinique « The Swiss CHEF randomised controlled Trial ».

La parole est ensuite donnée à Annick Meystre et Régis Dessimoz pour la présentation de l'Association Défisport qui a pour but de proposer, d'encadrer et d'offrir des journées ou demi-journées d'activités adaptées aux personnes handicapées, à mobilité réduite et âgées, en hiver comme en été. Ils mettent à disposition tout le matériel nécessaire et adéquat pour la pratique des activités et un encadrement avec des moniteurs spécialisés et très compétents, afin d'offrir un service de qualité.

La secrétaire au procès-verbal




Romy Hintz

Les co-présidents



Sébastien Gattlen



Philippe Germanier

Sion, le 16 mars 2017/rh